



HAL
open science

MEXIQUE : “ UNE MAUVAISE REFORME AGRAIRE VAUT MIEUX QUE PAS DE REFORME AGRAIRE DU TOUT ”

Hubert Cochet

► **To cite this version:**

Hubert Cochet. MEXIQUE : “ UNE MAUVAISE REFORME AGRAIRE VAUT MIEUX QUE PAS DE REFORME AGRAIRE DU TOUT ”. René Dumont, un agronome dans son siècle, 2002. hal-02536651

HAL Id: hal-02536651

<https://hal.science/hal-02536651>

Submitted on 8 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEXIQUE : « UNE MAUVAISE REFORME AGRAIRE VAUT MIEUX QUE PAS DE REFORME AGRAIRE DU TOUT »

Hubert Cochet
Institut National Agronomique
Paris Grignon

Image du mal-développement

« Le petit garçon indien regarde. Planté au milieu de la rue piétonne, il ne mendie même pas, comme sa mère et ses soeurs, qui tendent mécaniquement la main au milieu des tables où l'on s'empiffre. Immobile, les mains dans les poches, il regarde.

« Une foule insouciant se presse dans cette «zone rose »¹ qui, sous Porfirio Diaz, à la fin du siècle dernier, reflétait les goûts européens de l'élite et aujourd'hui témoigne de l'influence yankee, la nouvelle fascination : grands hôtels fonctionnels, boutiques de prestige avec ces noms européens qui, de New York à San Francisco, font fureur auprès du dollar snob ; c'est l'enclave au coeur du monstre, la colonie. Les étrangers s'y précipitent, les Mexicains aussi : filles sur talons aiguilles qui ont toujours l'air de sortir de chez le coiffeur ou d'une présentation de mode, hommes tirés à quatre épingles, dans le genre voyant, embonpoints de bon ton et sourires satisfaits, en transit entre leur voiture américaine dernier modèle et leur bureau réfrigéré. Après tout, il faut bien que le million de morts de la révolution de 1911-1920 ait servi à quelque chose !

« Les touristes passent aussi, en quête de souvenirs et d'exotisme pas cher. L'air modestement supérieur, ce sont en très grande majorité des *gringos* en rupture d'Acapulco. Contrairement aux Mexicains très portés sur la piécette de la mauvaise conscience, ils ne donnent rien aux mendiants. On n'en sortirait plus. Mais ils s'attendrissent sur l'exotisme de ces Indiens bigarrés, ces femmes assises par terre en *huipils* colorés, les gamins dans les bras. Heureusement qu'il reste de la couleur locale ; à force d'hôtels interchangeable, de buffets internationaux et de gaspillage importé, on finirait par n'être plus dépaysé. Très vite, ils rejoindront Acapulco, la baie prostituée qui a remplacé la bonne vieille Havane d'avant Castro. Jeux, filles pas chères et whisky à flots, les vacances quoi ! »

On aura reconnu l'auteur de ces lignes... Dumont n'y allait pas avec le dos de la cuillère. Et c'est ainsi qu'il ouvrait l'un de ces ouvrages les plus connus du grand public : *Le mal-développement en Amérique latine*², et en particulier la première partie de ce livre, consacrée au Mexique : *Mexique : Révolution paysanne trahie. Industrialisation pour privilégiés. Chômage, misère et malnutrition des villages aux bidonvilles.*

René Dumont au Mexique : 1957 – 1981.

Ces 85 pages constituent le dernier texte de René Dumont écrit sur le Mexique, le plus virulent aussi. Il venait clore les quelques voyages, au demeurant peu nombreux que notre agronome avait effectués dans ce pays.

¹ La *zona rosa*, quartier huppé de Mexico où se concentrent commerces de luxe et grands restaurants.

² Co-signé avec Marie-France Mottin, aux éditions du Seuil, en 1981.

Son premier voyage date de 1957 où il effectue une visite à Norman Borlaugh, phyto-pathologiste et généticien du CYMMYT³, l'un des pères de la révolution verte. Elle lui donnera l'occasion de traverser rapidement une partie du Mexique central (le *Bajío*, région céréalière de l'*Altiplano* au nord-ouest de Mexico et le petit Etat de *Morelos*, au sud de la capitale). Ce premier voyage lui inspira aussi le chapitre VI de *Terres vivantes* quelques années plus tard⁴.

Neuf ans plus tard, René Dumont est invité à participer à une table ronde sur la réforme agraire qui doit se tenir en août 1966 à Guadalajara. Apprenant peu de temps avant la conférence qu'il sera chargé des exposés introductifs, Dumont se met à lire sur le Mexique, pendant les cinq semaines qui lui restent. Il ne pourra alors passer que 4 journées sur le terrain, quatre petits jours pour vérifier ses propres hypothèses ! C'est à la suite de ce deuxième voyage éclair au Mexique, et après avoir enrichi ses premières épreuves des remarques et critiques adressées par les participants à la conférence, qu'il écrit *Réforme agraire et modernisation de l'agriculture au Mexique*, un texte d'une centaine de pages publié dans un numéro spécial des publications de l'I.E.D.E.S. consacré aux problèmes agraires⁵. Contrairement aux chapitres consacrés au Mexique dans les deux livres précédemment cités (1961 et 1981), le texte de 1969 est plus ardu, plus dense et représente un véritable exercice d'expertise et de planification : moins d'envolées lyriques, davantage d'interrogations, de chiffres et de recommandations.

La relecture de ce texte ménage pourtant quelques surprises. La première est que Dumont ait *osé* faire la leçon introductive de cette conférence, sur le thème de la réforme agraire et des transformations de l'agriculture mexicaine, et écrire le texte en question à l'issue de cette manifestation, sans rien connaître, ou presque, des campagnes mexicaines dans lesquelles il n'avait passé que quatre jours en plus des quelques journées de voyage de 1957 ! Et il s'en excusait en introduction, reconnaissant que son étude n'était pas encore satisfaisante. Un « rapide coup d'oeil d'un observateur étranger » disait-il, mais sans renoncer pour autant à aller « jusqu'au bout de mes pensées ». Après *Les leçons de l'Agriculture américaine* et *Voyages en France d'un agronome*, on aurait pu s'attendre à un foisonnement d'images concrètes, de témoignages et comptes-rendus d'enquêtes minutieux, retraçant avec une précision redoutable, et selon un parcours choisi avec soin dans la diversité géographique et agraire du Mexique, successions culturelles et itinéraires techniques, déplacements des troupeaux et calendriers fourragers, description de matériel aratoire et organisation du travail, productivité et revenu agricoles. Rien de tout cela dans *Réforme agraire et modernisation de l'agriculture au Mexique*, faute de temps passé auprès des agriculteurs, mais plutôt un exposé critique sur la situation alimentaire du pays assorti d'un ensemble de recommandations portant à la fois sur les priorités à établir en matière de production agricole, sur la nécessaire sécurité et mobilité de la tenure du sol, sur les formes collectives d'organisation de la production, sur l'assistance technique, l'enseignement agricole et la vulgarisation, etc.

Emporté par son aura et son succès, Dumont a multiplié les voyages à travers le monde, les consultations, les conférences et les livres - déjà 65 « pays étudiés » depuis 1923, prévient-il dans son introduction - sans que les véritables recherches approfondies de terrain ne puissent bien sûr suivre un tel rythme. Malgré son indépendance de pensée, le recul qu'il pouvait prendre grâce à ses expériences passées, et la puissance des comparaisons planétaires que la diversité de ses voyages rendait possible, Dumont se laissera en partie piéger par sa connaissance trop partielle du terrain et par les participants à la conférence d'août 66, *inteligencia* qui le pressaient de questions et le priaient de prendre position sur les grandes orientations de la politique agraire mexicaine du moment.

En août 1966, le débat sur l'agriculture mexicaine est plus que jamais dominé par la question agraire. Pourtant, la réforme agraire n'en est plus à ses débuts. Plus de cinquante ans ont passé depuis la promulgation de la première loi, en 1915, qui prévoyait la *restitución* partielle des terres spoliées aux communautés indiennes, et la restauration de leur personnalité juridique perdue soixante ans

³ Centro Internacional de Mejoramiento del Maíz y Trigo.

⁴ Plon, 1961.

⁵ PUF, 1969.

auparavant (loi de *desamortización*, d'inspiration libérale, et promulguée au niveau fédéral en 1856). Plus de cinquante ans ont passé depuis que le *latifundium* a été déclaré hors-la-loi et qu'un plafond légal a été imposé à la propriété privée : 100 hectares irrigués ou leur équivalent en terrain de moindre potentialité : 200 hectares de cultures pluviales, 150 de plantations pérennes ou la surface de pâturages ou parcours nécessaire à l'élevage de 500 têtes de gros bétail. Plus de 25 années ont passé depuis que le président Lázaro Cardenas (1934-1940) a fait de la réforme agraire l'un des piliers du développement économique et a pris le risque de démanteler véritablement les haciendas en ouvrant la voie à la *dotación* en terres des ouvriers agricoles et métayers des grands domaines. Figure originale de la réforme agraire mexicaine, l'*ejido* devient la structure agraire autour de laquelle et pour laquelle doit s'articuler le développement agricole et rural du pays⁶. Après 1940, les procédures de distributions de terres se ralentissent considérablement, ou reprennent parfois un peu d'ampleur en fonction de l'équilibre des forces les plus conservatrices ou au contraire progressistes au sein du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) au pouvoir.

Quand Dumont arrive au Mexique, la réforme agraire a cessé d'être, pour une large frange de l'*inteligencia* au pouvoir, un outil de développement économique. Priorité est donnée à la révolution verte, au développement des grands périmètres irrigués et au développement de l'élevage extensif, en particulier à l'occasion de l'accélération de la colonisation des régions tropicales encore peu peuplées, dans le cadre de la « marche à la mer ». Alors que la Présidence de la République ordonne parfois le truquage des statistiques agraires, c'est à dire le gonflement des chiffres retraçant la poursuite des distributions de terres, pour entretenir le mythe révolutionnaire, le divorce semble consommé entre la politique « sociale » dans laquelle est désormais rangée la réforme agraire, et le développement « économique », sous entendu alimenté par l'investissement privé et les grands travaux. Les terres irriguées ne sont plus guère menacées par la réforme agraire ; seules les parcelles de culture pluviale et celles, encore vierges des régions de forêts tropicales, donnent encore lieu à des procédures de dotation agraire. Cette phase dite de « modernisation de l'agriculture » (1940-1970) éclipse en quelque sorte la réforme agraire, ou plutôt, oriente le débat national, et en cela les prises de position de René Dumont dans deux directions antagoniques. D'une part, ce que l'on qualifiera, pour simplifier, de droite mexicaine, prône l'arrêt de la réforme agraire, sauf à des fins de colonisation agricole du tropique, la généralisation des « certificats d'inafectabilité » (sorte de protection légale mettant une propriété à l'abri de toute procédure de dotation agraire) et la mobilité des facteurs de production, en particulier de la terre. D'autre part, la gauche mexicaine se prononce pour la poursuite de la réforme agraire, affirme le caractère inaliénable des terres distribuées, et surtout prône le développement et la généralisation de formes collectives de production, en particulier les « ejidos collectifs ». Les uns comme les autres voient dans la multiplication du *minifundium* le principal danger de la réforme agraire mexicaine : les surfaces distribuées sont trop petites - souvent moins de 10 hectares par bénéficiaire dans les régions fortement peuplées du centre, 20 à 30 hectares en région de colonisation agricole - pour pouvoir affronter la nécessaire « modernisation » de l'appareil productif. Et il est vrai que partout dans le pays, de nombreux *ejidos* n'ont pas connu le développement espéré, les petites tenures héritées de la réforme agraire permettant à peine la survie de la famille bénéficiaire.

Acculé à prendre position dans ce débat mais conservant toujours son indépendance de vue au risque de déplaire, Dumont fait une synthèse éclectique des points de vues défendus par les uns et les autres, enrichie de sa propre expérience. C'est ainsi par exemple qu'il voit lui aussi dans le *minifundium* hérité de la réforme agraire un formidable obstacle au développement :

« ...Le *minifundio*, qui est en grande partie un héritage de la réforme agraire, constitue le plus sérieux obstacle aux progrès de l'économie agricole et générale du Mexique de 1967.

⁶ Désignant à l'origine les terres communes appartenant aux communautés indiennes, le terme *ejido* prend, avec la réforme agraire, un nouveau sens. Il désigne dès lors l'ensemble des terres qui sont attribuées, collectivement, à un groupe de paysans revendiquant une dotation foncière, et par extension, le groupe de bénéficiaires lui-même. Attribuées individuellement à chaque membre de l'*ejido* par l'assemblée ejidale ou au contraire conservées indivises pour un usage commun, les parcelles ejidales sont inaliénables ; leur usufruit - le droit ejidal - peut être transmis par héritage à un descendant et un seul de chaque bénéficiaire.

Aussi proposer de distribuer encore 42 millions d'hectares... paraît fort dangereux si on en évoque toutes les conséquences possibles... Le minifundio ne peut, par ailleurs être modernisé économiquement. Nous avons vu que le puits, l'aspersion, le tracteur, etc. représentent des unités indivisibles, qui exigent un minimum important de surface, pour en réaliser un emploi économique »⁷.

C'est le Dumont « productiviste » qui parle, l'artisan de la modernisation de l'agriculture française d'après guerre lorsque le désengorgement des campagnes françaises de leur surplus démographique et l'agrandissement des exploitations agricoles restantes apparaissaient comme des conditions nécessaires au développement. L'industrie et les services absorbaient à l'époque la main-d'oeuvre ainsi libérée, tandis que les lois françaises d'orientation agricole de 1960-1962 créaient le cadre légal de « l'exploitation viable » et la surface minimale en deçà de laquelle aucune exploitation ne pouvait prétendre aux aides de l'Etat... Dumont prône ainsi l'arrêt de la réforme agraire mexicaine, recommande aux syndicats agricoles (en particulier la toute puissante, car « officielle » *Confederación Nacional Campesina*) d'encourager les petits paysans à céder leur droit foncier et à aller chercher du travail en ville..., pour éradiquer le *minifundium* et favoriser ainsi la constitution d'exploitations agricoles plus vastes et susceptibles de se moderniser. Il écrira même, pour la plus grande satisfaction des entrepreneurs agricoles qui profitaient des grands travaux d'irrigation entrepris par les pouvoirs publics et/ou des certificats « d'inafectabilité foncière » :

« La grande majorité des paysans mexicains (et du Tiers Monde) n'est pas en mesure, il faut bien le reconnaître, de prendre la direction d'une exploitation agricole moderne. Il faut toujours défendre les paysans pauvres, mais dans une conception plus efficiente que la généralisation d'un paysannat archaïque précapitaliste »⁸.

Parce qu'il n'avait pas pris le temps d'aller véritablement à la rencontre des paysans mexicains, en particulier dans les régions les plus pauvres du Mexique et que sa référence principale en matière de modernisation agricole concernait les grands périmètres irrigués du Nord, Dumont n'avait pas pris conscience de l'immense soif de terre qui embrasait encore de larges secteurs de la paysannerie mexicaine, y compris tous les enfants et petits enfants des premiers bénéficiaires de la réforme agraire des années vingt. Il ne mesurait pas encore l'immensité des terres encore potentiellement distribuables et fort peu productives en l'état, et semblait oublier qu'à l'époque, une famille paysanne pouvait encore vivre décemment du travail de la terre sur de modestes surfaces, à conditions d'avoir accès au matériel de traction attelée, et à un minimum de crédit pour pérenniser un petit élevage porcin ou bovin. L'hypothèse d'une modernisation « à la française », d'une généralisation du tracteur dans les campagnes mexicaines et d'une absorption illimitée de la force de travail excédentaire par les autres secteurs de l'économie était alors largement illusoire.

La priorité qu'il donne à l'éradication du *minifundium* le conduit aussi à explorer avec bienveillance, la voie ouverte par les *ejidos* collectifs très en vogue à cette époque, du moins dans les discours de la gauche mexicaine. Et il est vrai là aussi qu'un petit nombre d'expériences encourageantes (dans la région de La Laguna, près de Torreon, toujours dans le Nord du pays) le pousse dans cette voie. L'argumentaire est le même, loin de reconnaître à l'exploitation paysanne les vertus qu'il défendra pourtant ailleurs et plus tard :

« Seule la grande entreprise peut désormais profiter rationnellement, économiquement, des outils indivisibles du progrès, comme le puits la pompe et les équipements d'arrosage, le tracteur et son gros matériel. Seule la grande entreprise peut recruter et payer un bon gérant ou directeur, assez au courant des techniques modernes »⁹.

⁷ 1969, p. 39.

⁸ Idem, p. 40.

⁹ Idem, p. 50.

Comment René Dumont a-t-il pu écrire cela ? Il s'en excusera d'ailleurs quelques années plus tard en écrivant : « peu avant de débarquer à Mexico, j'apprends que c'est « moi » qui dois faire les trois conférences introductives (...), lesquelles seront suivies d'une table ronde, de débats. Cette fois, mon ignorance atteignait un degré inacceptable, car je n'avais pu disposer avant les exposés que de cinq semaines de documentation et quatre jours sur le terrain. J'établirai ensuite un document dont je ne suis pas très fier »¹⁰... Mais à propos des expériences collectivistes antérieures, Dumont aura la lucidité et la sagesse de rappeler, qu' « il faut analyser les causes des échecs de la période 1936-1940, pour éviter de les recommencer » (p. 52). Très réservé sur la généralisation de l'*ejido* collectif, il prônera plutôt la mise en place de coopératives de crédit, ou d'achat et de vente.

Quatorze années après la conférence de 1966 et la rédaction de *Réforme agraire et modernisation de l'agriculture au Mexique*, Dumont revient au Mexique, en 1980, donc, au cours d'un vaste voyage en Amérique latine d'où sortira, un an plus tard *Le mal développement en Amérique Latine*. Cette fois-ci Dumont renoue avec son bâton de pèlerin et visite enfin les campagnes mexicaines. Il arpente en particulier de nombreuses régions du sud et du sud-est du pays (Régions du Golf du Mexique et de l'Isthme de Tehuantepec, Chiapas), globalement beaucoup plus pauvres et moins bien équipées que le Nord, et dont la non-connaissance avait tant influencé ses prises de position de 1966. Il retourne ensuite dans la région du Bajío traversée une première fois en 1957, pousse ses investigations jusqu'à l'Etat de Jalisco et le bassin laitier des Altos de Jalisco.

Depuis les années soixante, la réforme agraire a connu sa troisième phase de distribution massive de terres, sous la présidence de Luis Echeverría (1970-1976) et en réponse à l'intensification des revendications paysannes, la promulgation d'une nouvelle loi agraire (1971) réaffirmant avec force les grands principes des lois précédentes en les modernisant quelque peu, et une nouvelle phase de soutien massif au secteur agricole de la part des pouvoirs publics (crédit). En France, les trente glorieuses appartiennent au passé et des secteurs de plus en plus larges de la société découvrent le chômage. La disparition à un rythme rapide des exploitations agricoles les moins performantes au profit de l'agrandissement de celles qui se portent déjà fort bien, avec son cortège d'externalités négatives, rappelle que les mesures prises par les pouvoirs publics français dans les années soixante pour faciliter la cessation d'activité d'un grand nombre d'agriculteurs devraient appartenir, elles aussi, au passé.

Dumont, cette fois-ci, qualifie la révolution verte de « mystification et imposture... », au regard des gaspillages considérables auxquels elle a donné lieu et de l'accaparement des crédits publics par de « gros » agriculteurs peu soucieux d'accroître les rendements. Il se fait l'avocat de la réforme agraire, découvre que d'immenses régions du pays, en particulier sur les franges périphériques tropicales, n'ont guère été concernées par la réforme, si ce n'est dans le cadre d'une colonisation dirigée, et dénonce la prolifération des grands domaines d'élevage extensif. S'appuyant sur les volumineux rapports réalisés dans le cadre du Système Alimentaire Mexicain¹¹ sur la question alimentaire, il écrit :

« voici donc enfin reconnues officiellement deux bases du *désastre agricole* : abandon et ruine du paysannat, privilège abusif des *ganaderos* »¹².

Depuis les années soixante, en effet, l'élevage bovin est en plein essor, à la fois tiré par la frontière nord et le marché nord-américain grand importateur d'animaux maigres sur pieds destinés à l'engraissement, et par la frontière sud, agricole celle là, et l'avantage comparatif indéniable que présente le tropique humide mexicain et ses immenses régions prêtes à recevoir prairies temporaires et barbelés. Mais cet engouement vers l'élevage extensif n'est accessible qu'à ceux qui ont su mettre leur grand domaine à l'abri des affectations et redistributions toujours possibles de la réforme agraire. En fait, ce sont ces mêmes lois de réforme agraire qui, depuis le code agraire de 1934, protègent les

¹⁰ René Dumont, *Agronome de la faim*, coll Un homme et son métier, Ed. Robert Laffont, Paris, 1974, p. 270.

¹¹ SAM, organisme créé en 1979 par le Président Jose Lopez Portillo, et qui proposera une nouvelle politique volontariste en faveur de l'agriculture : priorité réaffirmée à l'indépendance alimentaire, refus de l'adhésion au GATT et protection renforcée du secteur agricole de la concurrence nord-américaine.

¹² 1981, p. 57.

domaines d'élevage d'un « certificat de non affectabilité pour cause d'élevage » (*certificado de inafectabilidad ganadera*) au cas où leur surface dépasserait le plafond imposé à la propriété privée, plafond déjà fort généreux puisqu'il se définit par la surface de pâturages et/ou parcours nécessaire à l'élevage de 500 têtes de gros bétail. Dumont découvre alors que de véritables *latifundia* d'élevage se dissimulent derrière ce que tout le monde appelle pudiquement la « petite propriété », y compris dans les statistiques officielles. Les petits tenanciers eux, qu'ils soient bénéficiaires de la réforme agraire ou non, ne peuvent avoir accès à cette spécialisation pourtant fort rentable, car leur surface n'y suffit pas. Ils doivent se contenter d'un petit élevage naisseur, ou, le plus souvent se convertir en semeurs de prairies temporaires (semis effectué à l'occasion d'un cycle de maïs sur brûlis) pour le compte des grands éleveurs.

Si le texte de la conférence de 1966 péchait par le manque de connaissances de son auteur du terrain mexicain et par un brin de complaisance envers les entrepreneurs agricoles du Nord du pays, celui de 1981 au contraire est d'un pessimisme radical..., et excessif. Il condamne pèle mèle la trahison de la révolution paysanne de 1910-1917, le sabotage de la réforme agraire, l'imposture de la révolution verte, le désastre agricole, la destruction des *ejidos* et la corruption des bureaucrates.

Quel bilan pour la réforme agraire mexicaine ? La revanche du capital.

Parcours étrange que celui de René Dumont au Mexique... , René Dumont qui ne cessera pourtant de redire qu' « une réforme agraire, même mal conçue reste préférable à l'absence de réforme... »¹³

Malgré l'étonnant contraste entre ces deux textes consacrés au Mexique, et les nombreuses réserves que l'on peut formuler à leur sujet, Dumont visait parfois fort juste et enfonçait le doigt là où cela faisait le plus mal. Dans les tableaux impressionnistes qu'il nous a livrés, on reste frappé par quelques touches de lumière étincelante, peu ternies par le temps.

C'est ainsi par exemple que la nécessité de ne pas se limiter à la distribution de la terre mais de penser aussi à celle des moyens de production est omniprésente dans ses textes. Si en 1966, Dumont part en guerre contre le *minifundium* créé par la réforme agraire, c'est que celle-ci a oublié de doter les bénéficiaires des moyens de production nécessaires à la mise en valeur de leur lot. Lorsqu'en 1981, il crie au sabotage de la Réforme agraire et à la destruction des *ejidos*, c'est encore pour mettre en exergue le fait que rien ne sert de donner la terre si le reste ne suit pas. Or, malgré les efforts réalisés en matière de crédit agricole à l'époque de Lázaro Cardenas, puis, trente ans plus tard sous la présidence de Luis Echeverría, c'est bien l'accès aux moyens de production et au crédit qui a déterminé, partout dans le pays, le succès ou l'échec des mesures de distribution des terres. Là où les ejidataires fraîchement dotés ont pu se procurer une paire de boeuf dans l'immédiat après Révolution, là où ils ont pu accroître, diversifier et améliorer leurs moyens de production, d'abord en échangeant l'araire en bois contre la petite charrue en fer d'origine industrielle, parfois en remplaçant les boeufs par des chevaux plus puissants, puis en ayant accès à l'irrigation, aux moyens de transport et donc aux marchés, au crédit permettant d'acquérir le cheptel de souche qui leur manquait pour démarrer un petit élevage, nul doute que la réforme agraire ne fût pas si ratée que cela quoi qu'on en dise et bien qu'un réel bilan soit impossible à faire aussi longtemps qu'il sera impossible d'imaginer ce que seraient devenu ces paysans, et le Mexique tout entier, si aucune réforme agraire n'avait eu lieu... Mais là où, au contraire, les « bénéficiaires » de la réforme agraire sont restés sans moyen pour mettre en valeur le lot foncier qu'ils se voyaient attribué, ils n'ont pas tardé à céder leur lopin d'une façon ou d'une autre, et de manière illégale puisque la dotation foncière était inaliénable, faute de moyens pour le cultiver, grossissant ainsi l'exode agricole et rural au profit des quartiers pauvres de Mexico ou des flots de migrants qui tentaient leur chance de l'autre côté du Rio Grande.

Une autre question posée avec une grande clarté par Dumont fut celle de la libéralisation du marché foncier, c'est à dire, dans le contexte mexicain des années soixante, des terres ayant été redistribuées

¹³ *Les problèmes agraires des Amériques latines*, CNRS, 1967, p. 44.

dans le cadre de la réforme agraire. Au risque de passer pour un contre-révolutionnaire aux yeux de la gauche mexicaine de l'époque et avec un quart de siècle d'anticipation, puisque la nouvelle loi agraire de 1992 ouvre aujourd'hui la porte à la privatisation complète des parcelles ejidales, il déclarait :

« la location à l'intérieur de l'ejido : la loi l'interdit, et cela paraît une grosse erreur. La pratique le démontre chaque jour, qui aboutit aux locations illégales ; ces dernières freinent terriblement le progrès agricole, en décourageant les investissements... Le progrès économique exige impérieusement une plus grande mobilité de tous les facteurs de production ; et d'abord celle de la terre, des travailleurs et des capitaux » (1966, p. 47).

« la mobilité du sol serait accrue, en autorisant l'ejidatario à céder son droit de jouissance et ses investissements à un collègue » (1966, p. 89).

En réponse à ces propositions fort dérangeantes à l'époque, et que la Banque Mondiale fera siennes..., Cuauhtemoc Cardenas, fils du Président de la République le plus adulé de la paysannerie et futur leader de la gauche mexicaine, ne manquera pas de réagir en signalant à juste titre : « L'impossibilité que fixe le Code Agraire à un membre d'une communauté agricole de vendre ses parcelles (usufruit) ... n'est pas, comme le dit René Dumont, «un état voisin de l'esclavage » mais la meilleure protection que le mouvement agraire ait trouvée pour que la grande propriété ne se refasse pas en tirant profit de la pauvreté des paysans »¹⁴. Dumont précisera alors : « J'ai proposé que la nécessaire mobilité de la tenure ejidale soit limitée à l'intérieur du secteur ejidal lui-même. » (p. 112). Dans *Le mal Développement en Amérique latine*, 15 ans plus tard, Dumont enfonce le clou. Loin de ses interlocuteurs mexicains, il ne s'embarrasse pas de précautions oratoires :

« Le système ejidal, avec sa structure trop rigide, souvent imprécise et mal réalisée en pratique, est devenu un *obstacle essentiel au développement agricole du pays*, et demeure incapable d'améliorer le sort de la paysannerie, plus misérable que jamais... Cet ejido mythique est devenu un véritable cancer (p. 63). L'ejidatario ne peut hypothéquer le sol ; il est donc privé d'accès au crédit officiel, celui des banques, traditionnellement garanti par l'hypothèque : il ne lui reste que l'usurier (p. 44) » .

Rien de plus actuelles que ces questions là dans le Mexique d'aujourd'hui. Que les rigidités de cette figure originale de la réforme agraire mexicaine, l'*ejido*, aient entravé dans certains cas l'accumulation paysanne et l'investissement est chose probable, encore que l'extraordinaire diversité et complexité du monde rural mexicain inspire la plus grande prudence face à une telle hypothèse. Qu'elles aient contribué à freiner la différenciation paysanne à l'intérieur de ces structures et retardé ainsi la paupérisation accélérée d'une large frange de la paysannerie est plus probable. Que ces rigidités, enfin, aient été contournées de mille façons par toutes sortes d'arrangements non déclarés, mais connus de tous, à l'intérieur des *ejidos* et avec des acteurs extérieurs est par contre une certitude. En témoigne le foisonnement non pas tant des locations entre ejidataires mais plutôt des formes de contrat à part de fruit de toute nature. Entre « secteur ejidal » et « secteur privé », les formes de faire-valoir indirect naissent de la rencontre entre les « bénéficiaires » de la réforme agraire qui ont reçu en dotation un morceau de terre et qui disposent de bras pour le travailler d'une part, et ceux qui apportent le capital nécessaire à sa mise en valeur, d'autre part, ce dernier ayant rarement été redistribué par une réforme agraire qui a donné la terre à ceux qui la réclamaient, mais pas les moyens de production pour la mettre en valeur. Contrats de fourniture du terrain préparé et prêt à être emblavé par le gros producteur apportant capital et savoir-faire, arrangement *a medias* entre un ejidataire apportant la terre, sa parcelle ejidale, mais pieds et points liés à son « métayer » pourvoyeur de semences, capitaux et accès au marché, contrat d'intégration de toute nature... Dans les régions récemment peuplées dans le cadre de la politique de colonisation agricole des grands espaces du tropique humide et surtout vouées à l'élevage bovin, sont apparus de véritables « *latifundia* sans terre », sorte d'immense cheptel appartenant à un seul homme, mais placé chez un grand nombre de petits éleveurs *a medias* et ainsi

¹⁴ Commentaires de M. l'Ingénieur Cuauhtemoc Cardenas sur l'étude du Professeur René Dumont (in 1966, p. 108).

dispersé sur un grand territoire. L'existence de ces « grands propriétaires sans terre » et les liens qu'ils entretiennent avec leurs obligés illustrent à merveille cette revanche du capital sur la terre et la cruelle situation de ceux qui aujourd'hui ont obtenu la terre, mais pour lesquels les moyens de production restent hors de portée. Le terme de « *latifundium* » est cependant trompeur car le contrôle territorial ne semble pas en vérité le but poursuivi par ces grands propriétaires d'un genre nouveau, pas davantage que le contrôle exercé sur les hommes. Seul le taux d'enrichissement du capital compte et c'est bien lui qui est comparé aux autres placements éligibles.

La réforme libérale, et la nouvelle loi agraire de 1992, ne viennent-elles pas entériner, 25 ans après l'avertissement de René Dumont, des pratiques déjà généralisées à l'ensemble du monde rural mexicain ? En légalisant pour la première fois les transactions foncières à l'intérieur de l'*ejido* (vente, fermage et métayage, mise en garantie) et en autorisant la constitution de sociétés par actions pouvant posséder jusqu'à 25 fois le plafond légal de la « petite propriété » et concerner des membres extérieurs aux *ejidos*, la nouvelle législation prend acte des pratiques en cours. Elle donne bien sûr libre cours à leur prolifération (ne faut-il pas « attirer des capitaux vers le secteur agricole » ?), au risque de voir se reconstituer, cette fois-ci légalement, de grands domaines fonciers et/ou financiers, et au risque de voir de nombreux agriculteurs définitivement dépossédés de leur tenure foncière ou d'un minimum de contrôle et de participation au processus de production au-delà de la simple fourniture de main-d'oeuvre très peu chère ?

La nouvelle loi agraire vient aussi mettre un terme à la phase distributive de la réforme agraire, ce qui revient à affirmer que le *latifundium*, dont l'illégalité est réaffirmée, n'existe plus au Mexique et que la surface des propriétés privées n'excède plus, contre toute évidence, le maximum légal autorisé de 100 hectares irrigués ou leurs équivalents en terrains de moindre potentialité. Ceux pour lesquels l'espoir de se voir un jour attribué un morceau de terre signifiait encore quelque chose en seront pour leur frais, en particulier dans les innombrables « trous » du territoire mexicain où la réforme agraire ne fut jamais, ou trop peu, appliquée.

Enfin, afin de hâter la privatisation des terres distribuées tout au long de ces 77 années de réforme agraire (1915-1992) le gouvernement a récemment mis en place un programme de titularisation des droits fonciers (*programa de certificación de derechos agrarios*, PROCEDE). Il s'agit ainsi d'inciter le plus grand nombre possible d'*ejidos* à franchir les deux étapes permettant à chaque *ejidatario* de rentrer en possession de son titre de propriété privée : la première consiste à prendre acte de l'état actuel de la répartition des terres à l'intérieur de l'*ejido* (*parcelamiento ejidal*), de dresser le cadastre définitif de l'*ejido* et de distribuer autant de « certificats parcellaires » que de tenanciers reconnus comme tels par la communauté (qu'ils soient ou non parmi les bénéficiaires officiels de la dotation *ejidal*) ; la deuxième, également soumise à approbation préliminaire par les membres de l'*ejido* consistant à transformer le certificat parcellaire en véritable titre de propriété, c'est à dire accéder au *dominio pleno*.

Pour la première fois, les bénéficiaires de la réforme agraire peuvent alors justifier d'un titre de propriété, le brandir comme garantie auprès des organismes financiers, et accéder enfin au crédit. Mais contrairement à ce qu'espérait en son temps René Dumont, le secteur bancaire aujourd'hui comme hier ne prête guère aux paysans, fussent-ils en possession d'un titre de propriété. Ce sont les usuriers qui, une fois encore, raflent la mise et occupent l'espace laissé libre par le secteur bancaire. Ils exigent *el papelito* en gage de leur prêt et ne sont pas disposés à s'en dessaisir avant remboursement complet du prêt, intérêt et capital. Le fameux papier, certificat ou titre de propriété, permet aussi d'avoir accès aux subventions à la production (primes versées par hectare emblavé) mise en place après la signature de l'ALENA¹⁵ et pour compenser l'alignement progressif des prix intérieurs sur les prix mondiaux, puissant levier d'accélération de la réforme...

Considéré parfois comme une véritable contre-réforme agraire, ouvrant la porte à l'accélération de la différenciation paysanne et à l'explosion des inégalités, la réforme de 1992 peut aussi être vue, au

¹⁵ Accord de Libre Echange Nord Américain.

contraire, et parce que les bénéficiaires de la réforme agraire peuvent enfin avoir accès à leur titre foncier et l'utiliser comme bon leur semble, comme le parachèvement de ce long processus de réforme agraire. Ces deux interprétations se partagent sans doute l'univers des possibles tant est complexe et diversifiée la situation agraire mexicaine. En fait, les modalités concrètes d'application de la loi dans chaque *ejido*, le choix de s'en tenir à la première étape ou au contraire de pousser le processus jusqu'à son terme (*dominio pleno*), l'engouement pour la réforme, le choix du statu quo ou la résistance la plus farouche à la délimitation définitive des parcelles de chacun, constitue un réactif puissant susceptible de faire apparaître au grand jour des décennies entières de vie en bon ou mauvais voisinage, de démocratie villageoise dévoyée, d'accaparements fonciers et de corruption des autorités ejidales, de différenciation paysanne exacerbée au coeur même de ce que l'on appelait au Mexique, le « secteur social ».

Dumont n'est pas retourné au Mexique après 1980, et n'a pas eu l'occasion de dresser un bilan définitif de ces 77 années de réforme agraire mexicaine. Mais la dernière phrase du chapitre de *Terres Vivantes* qu'il consacrait au Mexique, pourtant écrit après son premier et trop rapide voyage de 1957, ne sonne-t-elle pas encore fort juste, plus de quarante années plus tard ?

« Un pessimisme excessif reviendrait à oublier – si l'on songe à d'autres pays d'Amérique latine – quel chemin a été, ici, parcouru : le « riche », l'exploitant-exploiteur n'est plus seul maître, seule force constituée. Face à lui, si pauvre, si inexperte qu'elle soit encore, une paysannerie a conquis, même grevée de duperies ou de mirages, sa liberté sociale. Mal engagée, hérissée d'obstacles, voire « sabotée », une mauvaise réforme agraire vaut mieux que pas de réforme du tout. » (1961, p. 109).

Références bibliographiques :

DUMONT René, 1961 : *Terres vivantes, Voyages d'un agronome autour du monde*, PLON, Paris, (334 p.).

DUMONT René, 1967 : « Les problèmes agraires des Amériques latines », éditions du CNRS, extrait de la conférence du 11-16 octobre 1965, p. 37-45.

DUMONT René, 1969 : « Réforme Agraire et Modernisation de l'Agriculture au Mexique », *Problèmes agraires, Publications de l'I.E.D.E.S.*, PUF, Paris, pp. 5-112 (conférence d'août 1966).

DUMONT René et MAZOYER Marcel, 1969 : *Développement et Socialismes*, Ed. Le Seuil, Paris.

DUMONT René, 1974 : *Agronome de la faim*, coll Un homme et son métier, Ed. Robert Laffont, Paris, 394 p.

DUMONT René, 1979 : « Réforme agraire : par où commencer », *Cérès* (ITA) 1979/07-08, p. 37-40.

DUMONT René, 1981 : « MEXIQUE : Révolution paysanne trahie. Industrialisation pour privilégiés. Chômage, misère et malnutrition des villages aux bidonvilles », *Le mal développement en Amérique latine*, L'Histoire immédiate, éditions du SEUIL, Paris, p. 14-101.